



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 14/11/2023
date de convocation : 07/11/2023

n° de délibération : DE2023 - 42

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 10
suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
Sécurisation du mur de soutènement de la voirie communale, Montée du Fiou : plan de financement et demandes de subvention

Le quatorze novembre deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		pouvoir à MEYRUEIX Franck	
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOL Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLEDENT Luc	X		

Madame le Maire rappelle l'engagement de la commune dans le programme national ponts (PNP) permettant le recensement et le diagnostic des ouvrages porteurs voie communale (ponts, murs de soutènement supérieurs à 2m d'hauteur).

Elle présente :

- le rapport de la société INFRANEO, ayant effectué le diagnostic, concernant le défaut d'équipement de l'ouvrage « mur de la Montée du Fiou » constatant des parties du parapet manquantes à plusieurs endroits du mur ;
- le carnet de santé de cet ouvrage édité par la société CEREMA constatant le descellement de pierres en pied du mur ;
- le devis de restauration de ce mur en pierre de l'entreprise Palmier Construction d'un montant de 14 935.00 € HT, soit 17 842.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

SOLLICITE auprès de l'Etat et du Département les aides permettant de valider le plan de financement suivant :

Montant des dépenses HT : 14 935 €
DETR (Etat) : 8 961 €
Conseil Départemental : 2 987 €
Fonds propres : 2 987 €

DONNE MANDAT à Madame le Maire de signer tout document se rapportant à ce projet.

Le secrétaire de séance,
Jérôme PALMIER

Le Maire,
Pascale BONICEL